

Zeitschrift:	Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte = Revue d'histoire ecclésiastique suisse
Herausgeber:	Vereinigung für Schweizerische Kirchengeschichte
Band:	85 (1991)
Artikel:	La renaissance thomiste en Suisse romande dans les années 1920
Autor:	Chenaux, Philippe
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-130219

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La renaissance thomiste en Suisse romande dans les années 1920

Philippe Chenaux

«Pour le plus grand scandale des philosophes kantistes et bergsoniens, et de toute l'école sociologique, le thomisme est, à l'heure actuelle, une philosophie à la mode en France et dans les pays de langue française». Le constat que dresse Gonzague de Reynold à la fin des années vingt n'est pas isolé.¹ «C'est un lieu commun d'affirmer que S. Thomas est à la mode aujourd'hui» notaient pour leur part à la même période «Les Echos de St-Maurice» dans un article consacré à «la restauration de la philosophie thomiste».² «Les Cahiers protestants» eux-mêmes n'avaient pas manqué deux ans plus tôt d'attirer l'attention de leurs lecteurs sur «la paradoxale renaissance dans notre monde moderne» de cette philosophie qui «suscite partout le plus grand intérêt».³ Quant à l'abbé Charles Journet, principal protagoniste de cette «mêlée thomiste» flétrie par les protestants, s'il pouvait se féliciter dans le premier numéro de sa revue «Nova et Vetera» de ce que la Suisse romande soit, «dans l'histoire de la renaissance thomiste», «au rang d'honneur grâce à Fribourg» et à son université où «s'est rouverte en Suisse la Somme de saint Thomas», il remarquait toutefois que c'est aux livres et aux conférences de

¹ Gonzague de Reynold, *Le retour au thomisme dans les pays de langue française*, texte manuscrit d'un article paru en traduction allemande dans la revue «Hochland», Siebtes Heft, (1928/29), 34–47, conservé dans le Fonds Reynold, Bibliothèque nationale (Ae 35–38bis).

² François Michelet, *La restauration de la philosophie thomiste*, in: «Les Echos de Saint-Maurice», nos 7–8, septembre-octobre (1928), 86.

³ Pierre Jaccard, *Thomisme et protestantisme*, in: «Les Cahiers protestants», 11 (1927), 226. Une «Note bibliographique sur la mêlée thomiste en Suisse romande» complète l'article.

Jacques Maritain que revenait «l'honneur» d'avoir imposé celle-ci «à l'attention générale».⁴ Nous reviendrons plus avant sur le rôle à tous égards fondamental du philosophe français et à son irruption dans le paysage intellectuel romand au début des années vingt. Constatons pour l'heure la reviviscence d'un courant néo-thomiste en Suisse romande après la Première Guerre mondiale et tâchons de nous interroger à son propos.

S'agit-il en premier lieu d'un phénomène si nouveau qu'il doive retenir au premier chef notre attention? Les observations de l'abbé Journet montrent bien que le retour à la philosophie de l'Aquinate s'enracine dans un mouvement plus ancien, antérieur à la Première Guerre mondiale, dont la charte fondatrice n'était autre que l'encyclique «*Aeterni Patris*» (1879) de Léon XIII par laquelle le pape avait exhorté, «pour la défense et l'honneur de la foi catholique, pour le bien de la société, pour l'avancement de toutes les sciences, à remettre en vigueur et à faire propager le plus possible la précieuse doctrine de S. Thomas.»⁵ Dans l'esprit du pape comme le montre cette brève citation, il ne s'agissait pas simplement d'un «acte de politique scolaire» (Roger Aubert) destiné à orienter la formation des jeunes clercs, mais aussi d'engager un processus de rénovation philosophique sur la base du thomisme. L'Institut supérieur de philosophie de Louvain fondé en 1889 par le futur cardinal Mercier, l'Institut catholique de Paris autour de Mgr d'Hulst, puis, plus tard, l'Université catholique du Sacré-Cœur de Milan animée par le père Agostino Gemelli, sans oublier bien sûr la Faculté de théologie de Fribourg ouverte en 1890 et confiée aux dominicains, en constitueront les principaux foyers.⁶ L'antériorité du mouvement ne doit pas cependant conduire à minimiser la portée du renouveau que l'on constate après la Première Guerre mondiale. A dire vrai, il vaudrait mieux parler d'une «seconde renaissance thomiste» consécutive au grand cataclysme de 1914–18. En quoi celle-ci se distingue-t-elle de la pre-

⁴ Charles Journet, Chronique des idées religieuses et philosophiques. Le thomisme, in: «*Nova et Vetera*», 1 (1926), 93.

⁵ Cité par Roger Aubert, Aspects divers du néo-thomisme sous le pontificat de Léon XIII, in: Giuseppe Rossini, «Aspetti della cultura cattolica nell'età di Leone XIII», Roma 1961, 147–148.

⁶ Un panorama assez complet de ceux-ci dans l'ouvrage à caractère encyclopédique d'Emerich Coreth SJ, Walter M. Neidl, Georg Pfleiderer (Hg.), «Christliche Philosophie im katholischen Denken des 19. und 20. Jahrhunderts, Bd. 2: Rückgriff auf scholastisches Erbe», Graz Wien Köln 1988.

mière? C'est bien là toute la question. Il nous paraît possible, suivant en cela Journet, de risquer l'hypothèse suivante: à savoir celle du passage d'un thomisme purement «académique» à un thomisme principal «idéologique» dont Maritain et d'autres seront les grands interprètes. Dès lors, revenant au sujet même de cet exposé, la question doit être posée: quelle est la fonction idéologique de ce retour à saint Thomas dans la Suisse romande des années vingt? Sert-il en d'autres termes un dessein d'intégration voire d'acculturation d'une minorité (en l'espèce la minorité catholique romande) aux valeurs de la communauté nationale, ou bien n'est-il que l'instrument d'une croisade contre le modernisme et les fondements de l'Etat fédéral de 1848?⁷

S'agit-il en second lieu d'un phénomène spécifiquement romand? A l'évidence, la réponse négative s'impose. Le cadre de référence choisi par nos observateurs est plus large puisqu'il englobe l'ensemble des «pays de langue française», à savoir principalement, outre la Suisse, la France et la Belgique. N'est-ce pas aussi la géographie de la pénétration des idées de Charles Maurras que l'on esquisse du même coup?⁸ Il faut savoir en effet l'admiration profonde du père de l'Action française pour «le génie thomiste», «l'un des plus puissants qui aient honoré notre espèce», auquel il reconnaissait l'insigne mérite d'avoir «prolongé jusqu'à nous» les grandes lignes de la philosophie d'Aristote.⁹ Et qui plus est ses plus fervents admirateurs en France du côté catholique n'étaient-ils pas tous (ou presque) des disciples inconditionnels de l'Aquinate, à commencer par les frères prêcheurs (P. Clérissac, P. Garrigou-Lagrange et bien d'autres) comme le montre une étude récente et bienvenue?¹⁰ Dans ces conditions, la question de savoir si le néo-thomisme des années vingt fut autre chose

⁷ Pour une interprétation de ce type, on se reporterà à la thèse par ailleurs discutable de Pierre Thibault, «Savoir et pouvoir. Philosophie thomiste et politique cléricale au XIX^e siècle», Québec 1972.

⁸ A ce sujet, les pages toujours actuelles d'Eugen Weber, «L'Action française», Paris, 1985, 533–547. On regrettera à ce propos l'absence pour la Suisse française d'une étude analogue à celle réalisée pour la Belgique par E. Defoort, «Charles Maurras en de Action Française in Belgie», Nimègue-Bruges 1978.

⁹ David Lévy, Politique maurrassienne et philosophie thomiste, in: «Etudes maurrassiennes. Actes du cinquième colloque Maurras»: «Non possumus». «La crise religieuse de l'Action française», Aix-en-Provence 1986, 276–277.

¹⁰ André Laudouze, «Dominicains français et Action française. Maurras au couvent», Paris 1990.

qu'un produit d'importation lié à l'influence momentanée d'un mouvement étranger (en l'occurrence l'Action française) sur les élites intellectuelles romandes (catholiques, mais aussi protestantes comme nous le verrons) n'apparaît plus du tout oiseuse. Elle commande en fait directement la réponse qu'il s'agira d'apporter à une autre interrogation plus fondamentale regardant cette fois le niveau de profondeur et la durée du sillon tracé par ce courant de pensée dans la culture politique des catholiques suisses.¹¹

1. Les cercles thomistes

Les cercles d'études thomistes sont indissociablement liés à la personnalité de Maritain. Le philosophe leur consacre un long chapitre de son «Carnet de Notes» paru en 1965 après la mort de sa femme Raïssa. On y apprend qu'ils commencèrent de réunir chez eux à Versailles à partir de l'automne 1919 des amis et des étudiants de l'Institut catholique de Paris (où Jacques avait été nommé professeur de philosophie à la veille de la guerre), animés du même «besoin d'examiner d'un peu plus près, dans de libres discussions, la doctrine de saint Thomas, et de la confronter aux problèmes de notre temps.»¹² De ces premières réunions informelles allait naître deux ans plus tard l'idée de constituer «les cercles d'études thomistes» qui virent le jour en 1922 avec une retraite au domicile du couple prêchée par le père Garrigou-Lagrange. Leur maison de Meudon près de Paris, où les Maritain s'établirent à partir de juin 1923, devint rapidement le centre d'attraction de toute une élite intellectuelle (artistes, écrivains, philosophes) séduite par la limpidité des enseignements du professeur thomiste.¹³ Parmi les «habitués» de Meudon, on compte

¹¹ La thèse d'un «déficit culturel» du catholicisme suisse est défendue avec brio et conviction par Urs Altermatt, «Katholizismus und Moderne. Zur Sozial- und Mentalitätsgeschichte der Schweizer Katholiken im 19. und 20. Jahrhundert», Zurich 1989.

¹² Jacques Maritain, «Carnet de Notes», Paris 1965, 184.

¹³ Il n'existe hélas encore aucune étude précise, en dehors de nombreux témoignages à caractère autobiographique, sur «le milieu Maritain», assurément l'un des plus brillants et des plus féconds de la vie intellectuelle parisienne dans l'entre-deux-guerres.

dès le début plusieurs personnalités catholiques de Suisse romande, à commencer bien sûr par l'abbé Charles Journet qui deviendra l'ami le plus proche des Maritain. Cette présence romande dans les premières années de Meudon n'est pas le seul fait du hasard ou des circonstances. Un renouveau d'intérêt pour la philosophie thomiste s'observe en effet à la même période en Suisse romande, et cela en dehors des cercles universitaires. Il nous paraît utile d'évoquer ici deux foyers d'importance modeste, mais qui jouèrent leur rôle, à leur façon et de manière indépendante, dans l'éveil au thomisme de la nouvelle génération: le milieu des étudiants catholiques genevois groupé autour de l'abbé Journet et de l'abbé Zundel, l'abbaye et le collège de Saint-Maurice sous la houlette de Mgr Mariétan.

La Genève du début des années vingt semble, à première vue, bien éloignée de la métaphysique d'Aristote et de saint Thomas. La toute nouvelle et fringante Société des Nations vient d'y établir ses quartiers cependant qu'en son sein se préparent déjà les grands rassemblements du milieu de la décennie qui donneront naissance au mouvement œcuménique. Lorsque Jacques Maritain publie en 1920 ses «Eléments de philosophie», un article fort élogieux paraît dans «Le Courrier de Genève» sous le titre «Un manuel de philosophie thomiste». «Nous y avons trouvé, écrit son auteur, la joie d'une lecture saine, et ce qui nous a surtout frappé, c'est l'alliance d'un pur amour de la vérité et d'une sollicitude pédagogique toujours en éveil.»¹⁴ L'auteur en question est un jeune prêtre genevois d'à peine trente ans, épris de vérité et plein d'allant, l'abbé Charles Journet.¹⁵ C'est à la suite de ce premier article que débute sa relation épistolaire avec Maritain, sans doute l'une des plus denses de ce siècle puisqu'elle allait s'étendre de manière ininterrompue sur plus de cinquante ans. Quelques jours plus tard, le jeune abbé annonçait avec fierté au philosophe la vente de «quelques exemplaires» de son ouvrage à Genève, «dans cette pauvre ville où il y a tant de confusion doctrinale, et pourtant de sincères bonnes volontés.»¹⁶ En 1921, un petit groupe de lecture thomiste était mis sur pied à Genève sous la direction de l'abbé Zundel. Informé de l'existence de ce groupe par un

¹⁴ «Le Courrier de Genève», 4 novembre 1920.

¹⁵ Sur l'abbé Journet, l'ouvrage de Pierre-Marie Emonet, «Le cardinal Charles Journet. Portrait intérieur», Chambray-lès-Tours 1983.

¹⁶ Lettre du 18 novembre 1920, Papiers Maritain.

jeune correspondant, alors employé au consulat de Monaco à Genève, qui s'était adressé à lui quelques mois plus tôt pour lui demander de l'initier au thomisme¹⁷, Maritain s'enquit immédiatement auprès de l'abbé Journet de la possibilité d'établir des «relations plus étroites» entre les divers groupements thomistes.¹⁸ Né en 1897 à Neuchâtel, Maurice Zundel avait découvert à Fribourg au Grand Séminaire la théologie thomiste. «On nous offrait saint Thomas formulé par le R.P. Sertillanges ou le P. Garrigou-Lagrange, on essayait de faire circuler dans les Facultés le sang du converti Jacques Maritain.»¹⁹ Ordonné prêtre en juillet 1919, il est nommé vicaire dans la cité de Calvin où il se voit chargé d'animer les réunions bimensuelles des étudiants et étudiantes catholiques de l'Université. Aussi accueille-t-il «avec enthousiasme» le projet de cercles thomistes que lui soumet son ami l'abbé Journet²⁰, avec une petite réserve toutefois concernant le vœu d'oraision prévu par les statuts qu'il n'estimait pas conforme à la règle bénédictine.²¹ A l'automne 1922, l'abbé Journet participe à la première retraite annuelle des cercles thomistes dans l'appartement des Maritain à Versailles.²² Peu après son retour, il rendait compte à son ami de la première réunion du groupe thomiste de Genève: «Nous étions au grand complet: MM. Ponzetti et Saudan²³ et six demoiselles (...). En tout neuf, tous membres.»²⁴ D'autres personnes s'adjoindront, semble-t-il, à ce groupe l'année suivante: les

¹⁷ Celui-ci répondait au nom de Mario Ponzetti. Quelques lettres de lui sont conservées dans les Papiers Maritain à Kolbsheim.

¹⁸ Lettre du 12 décembre 1921, Papiers Maritain.

¹⁹ Témoignage cité par Gilbert Vincent, «La liberté d'un chrétien: Maurice Zundel», Paris 1979, 21.

²⁰ Lettre de l'abbé Journet à J. Maritain, 19 décembre 1921, Papiers Maritain.

²¹ «L'abbé Zundel qui est très bénédictin et très haut-moyen âge m'a fait observer que S. Benoît «ne parle jamais de vœu», mais il n'attache pas d'importance à sa remarque et donne volontiers son consentement» (Id., 7 mars 1922). Ancien élève d'Einsiedeln, l'abbé Zundel était oblat de saint Benoît.

²² Jacques Maritain, «Carnet de Notes», 204–206.

²³ Valaisan, diplômé en médecine de l'Université de Genève, Paul Saudan (1897–1966) assistera en compagnie de l'abbé Journet et de l'abbé Zundel à la deuxième retraite des cercles thomistes à Meudon à l'automne 1923 et prendra peu après l'habit des chanoines de l'abbaye de Saint-Maurice. Cf. Paul Saudan et Norbert Viatte, «Chanoines de l'Abbaye de Saint-Maurice», «Lettres- Textes inédits» précédés de «Témoignages». Lettre-préface du cardinal Charles Journet, Martigny, 1968.

²⁴ Lettre du 12 novembre 1922, Papiers Maritain.

abbés Georges Borel²⁵ et Charles Donnier²⁶, respectivement curé et vicaire à Montreux, l'abbé François Charrière alors vicaire à Lausanne.²⁷ Les réunions se poursuivront de manière régulière jusqu'au printemps 1924, date à laquelle l'abbé Journet constatait dans une lettre au philosophe que le groupe était «bien ébréché» à la suite du départ en religion d'au moins trois de ses membres.²⁸ Mais deux autres départs dans le courant de l'année 1924–25, celui de l'abbé Journet nommé professeur au Grand Séminaire à Fribourg en octobre, puis celui de l'abbé Zundel «déplacé» à Rome pour y parfaire sa théologie, allaien porter un coup fatal au cercle de Genève dont les activités cesseront à partir de ce moment-là. L'évêque du diocèse, à l'évidence, ne souhaitait pas voir se prolonger une expérience qui allait à l'encontre de son projet pastoral. Soucieux de loyauté patriotique, très attaché au maintien de la paix confessionnelle, Mgr Besson ne cachait pas en privé son agacement devant les «excès de zèle de quelques amis du dedans et du dehors, que nous ne voulons à aucun prix avoir même l'air de les encourager.»²⁹ Quelques jours plus tôt, l'évêque avait refusé d'aller prêcher la fête patronale de l'abbaye de St-Maurice de peur de paraître cautionner, par sa présence, comme il l'écrivait à Mgr Mariétan, les agissements de certains milieux «qui se réclament constamment de vous, vous mettent en opposition avec moi» et où «l'on travaille à la conversion des protestants» d'une manière que je n'approuve pas.³⁰ Le «malaise» entre les deux hommes, si différents de tempérament et de formation, n'allait faire que s'accroître dans les années suivantes et hypothéquer pour plusieurs années les bonnes relations entre Fribourg et Saint-Maurice.

²⁵ Un camarade de classe et de séminaire de l'abbé Journet qu'il décrit comme «très intelligent et très thomiste» (Lettre du 6 octobre 1922, Papiers Maritain). D'origine neuchâteloise, l'abbé Georges Borel (1892–1956) sera peu après nommé curé à Lausanne avant d'enseigner la philosophie au Grand séminaire à partir de 1939.

²⁶ Né à Genève en 1898, l'abbé Charles Donnier était un jeune prêtre, oblat de saint Benoît et «très épris de la théologie thomiste» (*ibid.*). Il sera pendant longtemps curé de St-François à Genève jusqu'à sa mort en août 1989.

²⁷ Membres du Groupe thomiste de Genève, document manuscrit daté d'octobre 1923 et conservé dans les Papiers Maritain à Kolbsheim.

²⁸ Lettre du 13 juin 1924, Papiers Maritain.

²⁹ Lettre à Jacques Maritain, 29 septembre 1922, Papiers Maritain.

³⁰ Lettre du 8 septembre 1922, Archives de l'Evêché de Fribourg. Evêchés suisses, Evêché de Saint-Maurice (E9).

L'élection du chanoine Joseph Mariétan au siège abbatial de Saint-Maurice en août 1914 en remplacement de Mgr Abbet défunt est pour beaucoup dans le rayonnement spirituel et intellectuel que connaît l'abbaye au lendemain de la Première Guerre mondiale. Un livre paru il y a quelques années, non dénué de ressentiment et d'approximations mais très éclairant pour l'historien, évoquait «la révolution d'Agaune» pour qualifier cette période extraordinairement féconde de l'épiscopat de Mgr Mariétan qui allait se conclure avec la démission constrainte de celui-ci en 1931.³¹ Issu d'une ancienne famille du val d'Illiez tout proche où il était né le 2 février 1874, Joseph Mariétan avait commencé par devenir élève du collège avant d'entrer à l'abbaye comme chanoine à l'âge de vingt ans. Envoyé à Fribourg pour poursuivre sa formation théologique, il y obtint en 1900 un doctorat en philosophie avec une thèse sur «La classification des sciences d'Aristote à S. Thomas.» De retour à l'abbaye, il allait déployer une action novatrice sur plusieurs plans: action sociale, presse, réforme grégorienne. Le domaine de la formation intellectuelle lui tenait particulièrement à cœur. Il souhaita l'établir sur les bases de la «vraie philosophie», celle de saint Thomas, «qu'en présence des progrès de l'anarchie actuelle dans le monde civilisé, Léon XIII, Pie X et Benoît XV ont successivement présentée comme seul moyen d'assurer aux catholiques une forte éducation.»³² Devenu évêque, il s'attacha à créer au sein de la communauté des chanoines «une atmosphère d'amour et de sympathie pour tout le mouvement thomistico-mystique» notamment par la lecture au réfectoire d'articles du Père Garrigou-Lagrange et de Jacques Maritain.³³ Sa rencontre avec le penseur thomiste («l'une des joies de ma vie» devait-il confier plus tard³⁴) se produisit très tôt: le carnet de notes des Maritain signale sa présence à une réunion d'études des cercles thomistes en date du dimanche 19 février 1922 déjà.³⁵ En avril suivant, il en approuvait sans réserves l'esprit et les statuts,

³¹ Fernand Gay, «La révolution d'Agaune. Edmond Humeau à Saint-Maurice d'Agaune. Récit», Nyon 1982.

³² Conférence prononcée à Sion en 1922 sur «La tâche de la jeunesse intellectuelle» (extrait cité dans: Son Excellence Monseigneur Joseph Mariétan. Evêque titulaire d'Agathopolis, in: «Les Echos de St-Maurice», n°s 3-4 (1943), 49.

³³ Lettre du chanoine Rageth à Jacques Maritain, 12 novembre 1923, Papiers Maritain.

³⁴ Lettre à Jacques Maritain, 28 août 1925, Papiers Maritain.

³⁵ Jacques Maritain, «Carnet de Notes», 96.

en particulier «l'idée du vœu d'oraison» qui lui apparaissait «pleine des plus riches promesses». «N'est-il pas juste, écrivait-il alors à Maritain, que les fervents de saint Thomas, à l'exemple du Maître, attendent de l'oraison plus que de l'étude, du Crucifix plus que des maîtres de la pensée humaine?»³⁶ Quelques mois plus tard, le texte paraissait en tirage limité et hors commerce avec l'imprimatur de Mgr Mariétan aux Editions de Saint-Maurice sous le titre «De la Vie d'Oraison». La solennité du sixième centenaire de la canonisation de saint Thomas d'Aquin en 1923 trouva un écho particulier à l'ombre du rocher d'Agaune. Le chanoine François Michelet, professeur de philosophie au collège et tout frais émoulu de l'Angélicum romain où il avait obtenu son doctorat en théologie avec le Père Garrigou-Lagrange³⁷, consacra un long article à l'événement dans les «Echos».³⁸ A la demande du chanoine Rageth, professeur de philosophie lui aussi et maître des novices, habitué également des rendez-vous de Meudon, Maritain s'arrêta à Saint-Maurice à son retour de la grande Semaine thomiste de Rome³⁹ pour y prononcer devant «MM. les chanoines et les élèves des classes supérieures» une conférence remarquée sur «S. Thomas, apôtre des temps modernes» intégralement reprise dans la revue de l'abbaye et du collège.⁴⁰ L'année suivante, à l'occasion d'un autre anniversaire touchant cette fois plus directement l'abbaye puisqu'il commémorait le XIV^e centenaire du martyre de saint Sigismond et fut marqué par le retour des reliques du saint dans la châsse du Trésor, Mgr Mariétan recevait de Pie XI qui, l'année auparavant dans l'encyclique «Studiorum ducem» (9 juin 1923), avait tenu à rappeler solennellement les recommandations de ses prédécesseurs concernant l'étude de saint Thomas, la plus belle consécration qui soit de son zèle apostolique, en particulier dans le domaine des conversions. «Personne ne niera, vénérable Père, écrivait le pontife, la part que vous avez à ce retour de nos frères séparés à l'unité catholique.»⁴¹ N'est-ce pas là une forme de désaveu, au

³⁶ Lettre du 17 avril 1922, reproduite in: ibid., 394–395.

³⁷ Voir le long article nécrologique paru dans «Les Echos de St-Maurice», novembre 1957, 289 ss.

³⁸ Chne François Michelet, Le sixième centenaire de la canonisation de saint Thomas d'Aquin, in: «Les Echos de Saint-Maurice», novembre 1923.

³⁹ Voir le compte rendu qu'en donne Maritain lui-même dans: ibid., décembre 1923.

⁴⁰ Ibid., décembre 1923, janvier et février 1924.

⁴¹ Lettre du 12 mai 1924, citée in: ibid., mars-avril 1943, 40.

moins indirect, à la ligne prudente suivie en la matière par l'évêque de Fribourg⁴² La condamnation de l'Action française deux ans plus tard, pour laquelle l'abbé de Saint-Maurice, à la différence de Mgr Besson, n'avait jamais caché une certaine sympathie (à preuve, entre autres, les relations suivies durant toutes ces années d'Henri Ghéon avec l'abbaye)⁴³, modifia en partie les données du problème. Saint-Maurice n'en avait pas moins été jusque-là le point d'ancrage et le lieu de ressourcement privilégié de tous ceux qui, en Suisse romande, convertis ou non à l'instar d'un Robert-Benoît Chérix⁴⁴ ou des frères Cingria, se voulaient «des révolutionnaires dans la tradition» (Edmond Humeau) et se reconnaissaient dans le langage néo-thomiste de Jacques Maritain.

2. *Les conférences de Jacques Maritain*

Les quatre conférences que donne le philosophe à Genève principalement, mais aussi à Saint-Maurice et à Fribourg, entre 1923 et 1928 ne passent pas inaperçues. Elles contribuent, comme le notait l'abbé Journet, à imposer le thomisme «à l'attention générale» et suscitent un large débat dont se font l'écho les meilleures revues de Suisse romande. Les réactions, plus ou moins vives, que l'on enregistre à la suite des exposés publics du professeur thomiste, pour être comprises, doivent être replacées à chaque fois dans leur contexte. Ainsi la différence d'atmosphère est sensible entre le printemps 1923, date de sa première intervention à Genève, et l'automne 1925 où se déchaînent les passions. La quatrième et dernière conférence de la décennie en août 1928 se déroule dans un climat à nouveau plus serein. Considérons cela plus en détail.

L'idée d'inviter à Genève Jacques Maritain pour une conférence germe très tôt dans l'esprit de l'abbé Journet et du petit groupe

⁴² Lequel avait décliné pour des raisons de «conscience» l'invitation qui lui était faite de s'associer à cette commémoration (Echange de lettres des 20 et 22 mars 1924, Archives de l'Evêché de Fribourg).

⁴³ Auteur d'un drame intitulé «Saint-Maurice ou l'obéissance».

⁴⁴ Voir les pages émerveillées qu'il lui consacre dans «L'arche d'Alliance. Essai de synthèse sur le christianisme», Paris, 1923.

d'études thomistes qu'il anime. Le sujet qu'il propose, d'accord avec l'abbé Zundel, à son ami de venir traiter devant ses compatriotes est explosif puisqu'il s'agissait ni plus ni moins d'une relecture critique de Jean-Jacques Rousseau et des «mythes du «*Contrat social*» aux-quels le philosophe avait consacré un long et très dur article dans la «*Revue Universelle*» en décembre 1921.⁴⁵ Plutôt que de procéder eux-mêmes à l'invitation, ce qui en aurait réduit considérablement la portée, l'abbé et ses jeunes disciples s'aviserent d'intéresser à ce projet les «*Conférences universitaires*» moins marquées confessionnellement. C'est qu'en effet l'auteur d'*«Antimoderne»* (Paris, 1922) était loin de laisser indifférents les étudiants protestants de l'Université: mieux même, le livre, pour certains, les avait «emballés».⁴⁶ La très honorable «*Revue de théologie et de philosophie*» elle-même, sous la plume autorisée d'Arnold Reymond, n'était pas loin de partager cet emballage.

«Ce qu'il faut retenir du livre de M. Maritain, pouvait-on y lire, c'est son affirmation invincible d'un monde suprasensible, c'est son admirable vision des réalités spirituelles qui dominent et commandent nos pauvres vies terrestres, c'est sa proclamation inébranlable d'une espérance éternelle.»⁴⁷

Jacques Maritain vint donc parler à Genève à l'enseigne des Conférences universitaires en date du 6 mars 1923. Sa conférence n'avait pas pour thème Rousseau comme l'avait souhaité l'abbé Journet mais «la pensée moderne et le thomisme». Ce n'est que le lendemain, jour de la fête de saint Thomas, qu'il entretint ses amis catholiques genevois à titre privé cette fois des thèses du «*Contrat social*». L'abbé Journet n'était pas le dernier à s'en féliciter: «Pour beaucoup, écrivait-il peu après à son ami, cette conférence a été un soulagement.»⁴⁸ L'accueil plutôt favorable réservé au professeur thomiste invitait à renouveler l'expérience. En novembre, Maritain revenait à Genève pour prononcer une nouvelle conférence à la demande des étudiants et étudiantes catholiques de l'Université qui fut répétée le lendemain, nous l'avons vu, à l'abbaye de St-Maurice.

⁴⁵ Lettre de l'abbé Journet à Jacques Maritain, 31 décembre 1922, Papiers Maritain.

⁴⁶ Ibid.

⁴⁷ Arnold Reymond, Le protestantisme et la philosophie, in: «*Revue de théologie et de philosophie*», 1923, 117.

⁴⁸ Lettre du 16 mars 1923, Papiers Maritain.

Son titre était en soi tout un programme: «Saint Thomas, apôtre des temps modernes». Cette année 1923, avec les célébrations de Rome et l'encyclique papale, marquait «l'apogée» du retour à saint Thomas. Pour beaucoup, y compris en Suisse romande, et principalement parmi la jeune génération même protestante, les certitudes de la métaphysique thomiste représentaient une sorte de recours devant l'énorme béance morale et intellectuelle ouverte par la Première Guerre mondiale. La «levée de boucliers» qui accueille deux ans plus tard le philosophe pour sa troisième conférence publique à Genève n'en apparaît que plus surprenante même si elle était en somme prévisible.⁴⁹

La parution des «Trois Réformateurs» chez Plon dans la collection «Le Roseau d'Or» en juin 1925 n'est pas étrangère à ce changement de climat. Elle vaut à son auteur de publiques inimitiés. Dans ce nouveau livre en effet, Maritain s'en prenait avec vigueur à ces «pseudo-prophètes» de l'histoire moderne, à ces fossoyeurs de la tradition occidentale qu'étaient à ses yeux Luther, Descartes et Rousseau. Loin d'attiser la colère des seuls protestants⁵⁰, la sortie du livre s'accompagne d'une controverse entre catholiques dont se fait comiquement l'écho l'abbé Journet dans «le Courrier de Genève» du 25 juillet 1925. Auteur d'un ouvrage en deux volumes sur «La jeunesse d'Ernest Renan» (Paris, 1925), Pierre Lasserre avait dénoncé dans «les Nouvelles littéraires» «l'archaïsme» des thèses défendues par Maritain. Ce dernier riposta en s'attaquant à son tour à l'ouvrage de Lasserre dans «la Revue Universelle». La polémique s'envenima durant l'été à la grande satisfaction des adversaires du penseur thomiste qui voyaient dans son contradicteur «le représentant d'un catholicisme plus tolérant et plus évangélique que celui des «écrivains de l'école de M. Charles Maurras». «On n'ose pas trop vous attaquer, poursuivait l'abbé Journet dans une lettre à son ami datée du 16 août 1925, mais une animosité contre vous transpire dans les

⁴⁹ Voir à ce propos les articles très polémiques de Pierre Jaccard, La mêlée thomiste en France en 1925, in: «Revue de théologie et de philosophie», 1926, 49 ss.; id., La renaissance thomiste dans l'Eglise. Du Cardinal Mercier à M. Jacques Maritain, in: ibid., 1927, 134–156; id., Thomisme et protestantisme, suivi d'une Note bibliographique sur la mêlée thomiste en Suisse romande, in: «Les Cahiers protestants», XI (1927), 226–242.

⁵⁰ On relève par exemple une prise de distance très nette d'Arnold Reymond dans «Les Cahiers de Jeunesse», 1925, 420–429.

conversations. Vous avez fait ce prodige d'imposer le catholicisme à l'attention de ceux qui croyaient que l'avenir était au modernisme.»⁵¹ La venue dans ces conditions du philosophe en Suisse romande pour une tournée de conférences ne s'annonçait pas sous les meilleures auspices. L'abbé Journet avait tenté, en vain, d'organiser une soirée publique à Lausanne ou même à Neuchâtel en plus de celles qui devaient avoir lieu à Fribourg et à Genève.⁵² La troisième conférence de Maritain dans la cité de Calvin eut lieu à l'Athénée le 21 octobre 1925 à l'invitation du Groupe des étudiants et étudiantes catholiques de l'Université. Elle suivait de peu une causerie tenue quelques jours plus tôt dans le même lieu par son ami Henri Massis, le directeur de la «Revue Universelle», qui avait obtenu «un vrai succès». ⁵³ Son thème: la métaphysique et ses rapports avec l'intelligence moderne. Cet éloge de la métaphysique comme connaissance vraie de l'Absolu ouverte à la contemplation et supérieure à toute forme de connaissance expérimentale fournit le prétexte d'une violente contre-offensive menée par un professeur à la Faculté de médecine de l'Université de Genève Rolin Wavre. Dans une lettre retentissante publiée dans le «Journal de Genève» (12 novembre 1925), ce dernier se disait «consterné» par les charges portées par le philosophe «contre ce qu'il appelle le «scientisme» et sa forme particulière le «mathématisation». «Qu'il vienne chez nous tenter le procès de la démocratie, du protestantisme et du scientisme, nos portes, je l'espère, lui seront toujours ouvertes, mais notre public ne s'alarmera pas.» Bien qu'«écrites en dehors de toutes préoccupations confessionnelles», les lignes du savant professeur ne manquèrent pas d'attirer l'attention des milieux protestants hostiles au progrès du néo-thomisme en Suisse romande. En janvier 1926, le Groupe des Amis de la Pensée protestante, qui s'était constitué deux ans auparavant dans le but de lutter contre «une pensée chrétienne complètement catholisée», inaugurerait son activité publique avec une conférence à l'Athénée de M. Rolin Wavre dirigée contre l'obscurantisme de Maritain.⁵⁴ La condamnation de l'Action française (décembre 1926),

⁵¹ Papiers Jacques Maritain.

⁵² Lettre à Jacques Maritain, 13 octobre 1924, Papiers Maritain.

⁵³ Ibid.

⁵⁴ Toutes les citations relatives à cette affaire sont extraites du dossier publié dans «Nova et Vetera», 2 (1927), 406–414.

loin d'apaiser les passions, acheva de brouiller les cartes en radicalisant encore davantage les positions des uns et des autres.

Le revirement du philosophe à l'égard des thèses de Maurras manifesté dans «Primaute du spirituel» (Paris, 1927) ne profita guère à son image en Suisse romande. Elle provoqua la déception des milieux réactionnaires qui avait cru reconnaître en lui un maître à penser face à la crise du monde moderne⁵⁵, sans pour autant lui regagner la sympathie de ceux pour qui il restait «un catholique de droite». Ainsi par exemple, le Cercle catholique de Genève, qui s'était formé pour soutenir les activités internationales des catholiques dans le cadre de la SDN, refusa-t-il d'accorder son patronage à la quatrième conférence que vint donner à Genève Maritain en août 1928 sur «l'idée chrétienne de civilisation».⁵⁶ Cette retenue n'empêcha pas certains représentants de ces milieux d'assister à la conférence et d'être frappés par le ton «universaliste» de ses propos.⁵⁷ Cette image «maurassienne» de Maritain mettra du temps à s'effacer, et pas seulement en Suisse romande, malgré tous les gages donnés par Maritain dans les années suivantes de son aversion à l'égard de toute forme d'autoritarisme et de nationalisme étroit. Car il faut bien reconnaître que si le thomisme de Maritain a eu quelque influence durable dans nos régions, c'est bien davantage en raison de sa lucidité au moment de la crise de l'Action française qu'en vertu d'un compagnonnage antérieur dont le degré de sincérité reste à établir.

3. *La fondation et les débuts de «Nova et Vetera»*

Plus encore que les cercles thomistes ou les conférences de Jacques Maritain, ce qui devait contribuer à inscrire durablement la pensée néo-scolastique dans le paysage intellectuel romand c'est la fondation de la revue «Nova et Vetera» en 1926 par les abbés Charles

⁵⁵ Voir à ce propos «la Nouvelle Revue Romande», 1928, no 6.

⁵⁶ Lettre de l'abbé Journet à Gonzague de Reynold, 15 août 1928, Papiers de Reynold, Correspondance personnelle 1924–1930.

⁵⁷ Lettre de l'abbé Journet à Jacques Maritain, 4 septembre 1928, Papiers Maritain.

Journet et François Charrière. Depuis la disparition de la «Revue de Fribourg» en 1913, les catholiques de Suisse romande ne disposaient plus d'une revue digne de ce nom. Au lendemain de la guerre, le besoin de mettre «mieux en valeur toutes les richesses de la pensée catholique» se fait sentir dans certains milieux intellectuels de notre pays. Une tentative dans ce sens visant à créer «une organisation des forces intellectuelles catholiques» au niveau suisse débouchera sur une réunion à Olten en juin 1923 qui n'aura pas de suite en raison notamment de l'opposition des Alémaniques à constituer une association indépendante.⁵⁸ Aussi Gonzague de Reynold, qui avait été à l'origine de ces efforts, pourra-t-il se féliciter, dans une lettre à l'abbé Journet au lendemain de la parution du premier numéro de «Nova», de ce que «les catholiques de Suisse romande possèdent enfin, grâce à vous, l'organe de défense et de diffusion intellectuelles que je leur souhaite depuis longtemps.»⁵⁹ Ce dernier lui-même d'ailleurs en caressait le projet depuis 1922: «Mais cela, écrivit-il alors à Maritain, soulève bien des difficultés.»⁶⁰ Moins de trois ans plus tard, celles-ci semblaient être résolues puisqu'il annonçait à son ami l'accord de principe de Mgr Besson pour «des cahiers catholiques romands» qui devraient paraître prochainement. «J'accepterais bien d'être collaborateur, ajoutait-il, mais je ne voudrais pas avoir sur le dos la charge de rédacteur.»⁶¹ Le premier numéro daté de janvier-mars 1926 parut en décembre sous le titre «Nova et Vetera». «Revue catholique pour la Suisse romande». Il s'ouvrait par un long article de présentation se l'abbé Journet intitulé «Définitions» sur lequel il vaut la peine de s'attarder.

L'auteur s'expliquait d'abord sur les «raisons humaines de sortir simultanément du silence», autrement dit sur les motivations qui avaient présidé au lancement de la revue. Le retour de faveur dont bénéficiait le catholicisme auprès des élites intellectuelles depuis la fin de la guerre, et dans lequel il reconnaissait «un signe des inquiétudes contemporaines», imposait aux catholiques le devoir de «mettre en meilleure valeur les richesses» dont ils étaient «les trop

⁵⁸ Voir à ce sujet le dossier conservé dans les Papiers de Reynold, Action 9.

⁵⁹ Lettre à l'abbé Journet, 29 décembre 1925, Papiers de Reynold, Corresp. Copies 1925.

⁶⁰ Lettre du 6 août 1922, Papiers Maritain.

⁶¹ Ibid., 9 juin 1925.

⁶² Lettre à Jacques Maritain, 8 mars 1926, Papiers Maritain.

inconscients dépositaires». Face à la montée des idéologies extrêmes («socialisme» ou «réaction») et la séduction que celles-ci opéraient sur les jeunes générations, la doctrine catholique pouvait servir de recours «à ceux qui peuvent encore choisir». Non moins ferme était la résolution de ne plus laisser courir impunément «certaines simplifications apologétiques» contre le catholicisme qui «discréditent» ceux qui les utilisent. L'éditorialiste s'attachait ensuite à prévenir deux «malentendus» possibles à propos des orientations de la revue. Premièrement, l'adhésion déclarée de ses rédacteurs au catholicisme romain ne signifiait pas de leur part un moindre amour de la Suisse, «des institutions et des œuvres des hommes qui la peuplent, dans ce qu'elles ont de sain et de légitime». Celles-ci, prévenait-il toutefois, n'étaient pas à confondre avec «le libéralisme économique et le socialisme, le pragmatisme et le libertisme, pour lesquels, quoiqu'on ait pu dire, nous ne sommes pas faits». Secondement, il ne s'agissait pas de cultiver la nostalgie d'un retour au passé mais, «à chaque moment du temps, de découvrir les fils ténus et innombrables qui doivent unir, dans un monde bien fait, le passé, le présent et l'avenir». D'où le titre choisi pour la revue. Car si les choses sensibles (politique, culture, arts) demeuraient soumises aux lois du temps, les choses spirituelles (théologie, métaphysique, mathématiques), elles, demeuraient inchangées par-delà les siècles. «La vérité ne se fait, ni se rajeunit. Elle se trouve, se comprend ou se croit, se communique sans se dégrader, et ensuite se développe». Et l'auteur de regretter que cette «loi fondamentale de la vie intellectuelle, si familière à l'Eglise, si nettement présente à saint Thomas», soit restée si étrangère au protestantisme libéral et au modernisme. Forte de cette double fidélité, la revue revendiquait enfin un certain éclectisme dans le choix des sujets traités (religion, philosophie, politique, littérature, arts) et se voulait accessible à «toute personne qui s'intéresse aux choses de l'intelligence». Le sommaire du premier cahier reflétait ce parti pris de diversité puisqu'on y trouvait à côté d'un récit de conversion (René Leyvraz) et d'une réflexion sur les assurances sociales (André Savoy) des textes plus littéraires de Maurice Zundel, Alexandre Cingria et Henri Ghéon, une chronique philosophique sur le thomisme de l'abbé Journet, une chronique juridique de l'abbé Charrière, une lettre de Jacques Maritain, le tout entrecoupé d'un poème intitulé «Trimphe romain» dû à Gonzague de Reynold et de reproductions de peintures signées Georges de Traz.

La revue connut d'emblée un grand succès. Certains bien sûr s'inquiétèrent de «la passion qui l'anime», mais tous les critiques dans l'ensemble reconnurent sa haute tenue intellectuelle. L'abbé Journet se déclarait lui-même «surpris» d'un tel succès: «Je pensais qu'il faudrait paraître une année avant qu'on daignât nous citer. Ce qui me fait plaisir, ajoutait-il, c'est qu'on sent venir avec soi les catholiques intellectuels.»⁶² Pourtant, bien davantage que les flèches venues des milieux protestants libéraux, ce qui l'embarrassait c'était la sollicitude dont l'entouraient certains organes réactionnaires proches de l'Action française à l'heure où celle-ci paraissait sur le point d'être condamnée par Rome. Lorsque la «Nouvelle Revue Romande» entreprit de répondre à Robert de Traz qui s'était ému dans le «Journal de Genève» de ce qu'une revue d'étudiants ait pu appeler à «renoncer à nos traditions nationales pour nous vouer au néo-royalisme et à la philosophie thomisme»⁶³, l'abbé Journet protesta vigoureusement dans une lettre ouverte adressée à la direction de la revue contre l'équation qui était ainsi faite entre «catholicisme, thomisme et royalisme». ⁶⁴ «C'est une vieille tactique de nos adversaires d'opposer entre eux le catholicisme et le patriotisme romand». Et d'expliquer qu'il n'était pas nécessaire d'avoir lu saint Thomas pour être un bon catholique et que d'autre part une politique chrétienne d'inspiration thomiste ne comportait pas, «de soi, l'adhésion à l'une plutôt qu'à l'autre des trois formes classiques de gouvernement: démocratie, aristocratie, monarchie». Cette mise au point plutôt ferme n'empêcha pas la revue d'accueillir avec une large sympathie l'ouvrage très polémique de l'abbé Journet sur «L'esprit du protestantisme en Suisse» (Paris, 1925)⁶⁵ et, plus grave encore, de reprendre à son compte un texte pour le moins ambigu de saint Thomas sur «la manière de gouverner les Juifs».⁶⁶ La fondation «un peu partout ces

⁶³ Jean de Fribourg, M. Robert de Traz ou les «opinions personnelles», in: «Nouvelle Revue Romande», octobre-novembre 1924, nos 10–11.

⁶⁴ Ibid., février-mars 1925, nos 2–3.

⁶⁵ Ibid., juin-juillet 1925, nos 6–7.

⁶⁶ Le texte est précédé d'une brève notice de la rédaction où l'on peut lire que «le Doctor communis de l'Eglise», le «prudentissimus frater Thomas» aura sans doute la même bienfaisante autorité là qu'ailleurs». L'exégèse proposée à la fin du texte par un professeur de l'Institut catholique de Paris ne laisse pas place au doute: «Le Juif est au ban de la Cité chrétienne, esclave à perpétuité, sans aucun droit civil». (Ibid., 1926, no 39).

temps-ci en Suisse romande» de groupes fédéralistes d’Action française n’était pas non plus sans inquiéter le directeur de «Nova et Vetera».⁶⁷ D’autant que ceux-ci – à l’image de leur principal théoricien, le Vaudois Marcel Régamey, fondateur en 1926 des cahiers d’«Ordre et Tradition» – affectaient de se dire en plein accord de principe avec «les démocrates thomistes» dans leur condamnation de l’idée «absurde» de la souveraineté populaire.⁶⁸ Charles Journet ne cachait pas un certain désarroi devant cette situation: «D’un côté la confusion entretenue avec joie par les uns, avec inconscience par les autres entre thomisme et A.F., et de l’autre des adversaires de Maurras encore bien plus déplaisants, qui nous rejettent au libéralisme et à Rousseau.»⁶⁹

Le problème posé à «Nova et Vetera» après une année d’existence à peine était bien là: il lui fallait se démarquer nettement d’un courant d’idées avec lequel les convergences sur de nombreux points étaient réelles et au sein duquel se recrutaient l’essentiel de ses lecteurs sous peine de perdre l’identité catholique qui était sa raison d’être, sans pour autant renoncer à son inspiration thomiste qui l’inclinait à la plus grande défiance envers le libéralisme et le démocratie. La fermeté de Mgr Besson sur la question de l’Action française intimant à l’abbé Journet l’ordre «de ne rien dire ou de parler de cette condamnation sans atténuation»⁷⁰ réduisait d’autant la marge de manœuvres. Restait la seule issue possible: inventer ou repenser une politique et une économie chrétiennes qui ne se confondent plus avec tel ou tel système existant. Les principaux inspirateurs de la revue, Charles Journet et François Charrière, s’y essayeront prudemment au plus fort de la crise de l’Action française.⁷¹ En 1929, Maritain proposera même de faire de «Nova et Vetera» «une grande revue internationale» capable de cristalliser autour d’elle tous les efforts visant à refaire une civilisation chrétienne sur la base des principes du thomisme.⁷² A la même période, l’abbé Journet donnait

⁶⁷ Lettres à Jacques Maritain, 10 décembre 1924, Papiers Maritain.

⁶⁸ «Ordre et Tradition», no 4, juillet 1927.

⁶⁹ Lettre à Jacques Maritain, 15 août 1925, Papiers Maritain.

⁷⁰ Ibid., 3 mai 1927.

⁷¹ Voir les chroniques «politiques» du premier («Nova», 1926/4, 506–509; 1927/1, 78 ss.) et les articles du second sur la démocratie et le principe de la souveraineté populaire (ibid., 1926/3, 237–256; 1927/2, 133–145).

⁷² Lettre à l’abbé Journet, 6 février et 7 mars 1929, Papiers Maritain.

ses premiers articles sur ce thème à une revue française «La Vie intellectuelle», qui venait d'être fondée par les dominicains à Paris avec l'appui de Maritain.⁷³ Ce n'est toutefois que quelques années plus tard, devant la montée un peu partout en Europe des communautés totalitaires, que sa réflexion atteindra à sa pleine maturité jusqu'à faire de «Nova et Vetera» l'une des principales revues résistantes d'inspiration chrétienne en Suisse.⁷⁴

Je terminerai cette brève enquête sur la renaissance thomiste en Suisse romande dans les années vingt par deux observations. La première pour constater que cet engouement pour la philosophie du Docteur angélique est un phénomène largement extra-universitaire (à preuve, un certain décalage de Fribourg) et qu'il est le fait pour l'essentiel d'une nouvelle génération intellectuelle née au tournant du siècle ou un peu avant et qui subit de plein fouet le choc de la Première Guerre mondiale et le profond ébranlement des valeurs qu'elle entraîne. Si le rôle d'un Jacques Maritain est capital, il n'est pas exclusif et il serait faux de réduire ce mouvement à une influence étrangère. Le dynamisme qui est le sien et débouche sur la fondation d'une revue aussi durable et prestigieuse que «Nova et Vetera» atteste l'existence de germes antérieurs (à Fribourg, mais aussi à Saint-Maurice) qui trouvent à s'épanouir à la faveur de la conjoncture de crise spirituelle des années vingt. Il n'est pas douteux, et ce sera là ma seconde conclusion, que ce retour à la scolastique médiévale est d'abord une réaction contre le modernisme et ses excès. La redécouverte du chant grégorien dans ces années s'inscrit dans la même perspective. On en veut pour preuve l'attrait exercé par l'Eglise catholique sur de nombreux protestants. Cette ambiguïté dans l'adhésion est l'une des raisons de la méfiance de Mgr Besson à l'égard de ces néo-convertis dont les sympathies thomistes ont quelque chose d'inquiétant, voire de subversif pour l'équilibre confédé-

⁷³ A ce sujet, l'article d'Yvon Tranvouez, La fondation et les débuts de «La Vie intellectuelle» (1928–1929), in: «Archives de Sciences sociales des Religions», 42 (1976), 57–96.

⁷⁴ Sur ce thème, Victor Conzemius, *Christliche Widerstandsliteratur in der Schweiz 1933–1945*, in: Walter Frühwald, Heinz Hürten (Hg.), «Christlicher Exil und christlicher Widerstand», Regensburg, 1987, 225–262. Une thèse de doctorat sur la «théologie politique de Charles Journet durant la période 1920–1940» est actuellement en cours d'élaboration par M^{lle} Marie-Agnès Cabanne.

ral. La condamnation de l’Action française en 1926 sera l’occasion d’une clarification salutaire à laquelle l’abbé Journet s’attellera courageusement dans sa revue «*Nova et Vetera*» et qui fournira à terme les bases doctrinales manquantes d’une complète intégration des catholiques suisses à l’Etat fédéral.